

**DANS LA BARONNIE
DE
LOMBERS**

Histoire brève De Fréjairolles

1212-1900

Yvon Assié de Revel

Table des matières

AVANT-PROPOS	4
I - NOS LOINTAINS ANCÊTRES	4
NAISSANCE OFFICELLE DE FREJAIROLLES.....	5
LA PAROISSE ET LE VILLAGE DE FREJAIROLLES.....	5
FREJAIROLLES ET LA GUERRE DE CENT ANS.....	7
II - LA VILLE ET LE CHATEAU DE LOMBERS	8
LES SEIGNEURS DE LOMBERS.....	9
LOMBERS ET LA GUERRE.....	10
LA MORT DE LOMBERS	11
III - QUELQUES FAITS DE GUERRE EN ALBIGEOIS	12
LE SIEGE DE DENAT (1586).....	12
LES DEUX BATAILLES DE FAUCH 1616 ET 1621	13
IV - LA FORET ROYALE	14
V - LE CONSULT DE FREJAIROLLES.....	17
LES LIEUX-DITS ET LES CHEMINS	17
FREJAIROLLES ET LES PROTESTANTS.....	19
FREJAIROLLES REPAIRE DE BRIGANDS	20
FREJAIROLLES SOUS LOUIS XIII.....	21
REFUS DE RACHAT PAR LES CONSULTS.....	22
LES CONSULS VEILLENTE	23
CE QUE TOUT ROTURIER DEVAIT SAVOIR	24
LES CONSULS AU XVIIIe SIECLE	27
LA REVOLUTION ET LE XIXe SIECLE	27
LES MAIRES DU XIX SIECLE	28
VI - LA PAROISSE DE FREJAIROLLES.....	29
LES REVENUS DU CURE DE FREJAIROLLES.....	29
QUELQUES FONDATIONS PIEUSES SUR LA PAROISSE.....	30

UN RECTEUR DE FREJAIROLLES ARRENTE (AFFERME).....	31
LES FRUITS DE SA CURE	31
NOMINATION D’UN NOUVEAU RECTEUR	31
ET DES SOUCIS FINANCIERS	31
ANTOINE DULAC N’EST PAS BIEN.....	32
DANS SA PEAU DE CURE DE FREJAIROLLES	32
LISTE DES RECTEURS DE FREJAIROLLES DE 1684 A 1793	32
BARTHELEMY FAGES ET LA REVOLUTION	33
LA PAROISSE SOUS LA REVOLUTION ET L’EMPIRE	34
LA SUCCURSALE DE FREJAIROLLES AU XIXe SIECLE	35
CONCLUSION.....	40

AVANT-PROPOS

Lorsqu'on escalade le pic ou montagne de Fréjairolles, de médiocre altitude (cote 319), l'on découvre le plateau de la commune s'élevant progressivement vers Mouzieys et Villefranche d'Albi côté sud-est, ou coulent de maigres rus et trois ruisseaux, l'Assou en sud, le Lézert à l'est et le Jaussou à l'ouest.

Territoire bordé au sud-est par la communes de Mouzieys-Teulet, en nord-est par les coteaux et la commune de Cambon, en nord (ouest le pic de la Javandagne et les coteaux de Creyssens, à l'ouest le pic de Ramasso.

En arrière-plan, la route des crêtes reliant Réalmonat-Alban, Mont-Roc, le pic du Caylou, les hauteurs de Lautrec, les coteaux de la Drèche dominant la rive droite du Tarn, le pic Saint-Georges et les collines de Valence.

Notre dessein était d'écrire la très modeste histoire de la famille Assié-Jourde, avec une petite introduction historique.

Avec des notes accumulées depuis 30 ans et sur le conseil de quelques amis, nous avons pensé écrire à part une histoire brève de Fréjairolles que nous vous présentons aujourd'hui.

Nous ne pouvons pas ignorer non plus quelques uns des événements qui se déroulaient en même temps à Lombers, notre chef-lieu de baronnie, et les malheurs qui contribuèrent à réduire en cendres et poussière sa vieille ville et son château fort. Histoires attachantes malgré de nombreuses lacunes, car nous n'avons puisé nos informations que dans des lectures personnelles et des documents du terroir, archives départementales et familiales.

I - NOS LOINTAINS ANCÊTRES

Nous ignorons la date de la création du village de Fréjairolles. Elle appartient à la préhistoire. Peut-être quelques sujets de la baronnie de Lombers s'étaient-ils établis là en bordure de la forêt royale dite de Fréjairolles, après la création des hameaux des Pousaques, de Ramasso et du Bousquet, non loin de Dénat et de la route reliant Albi et Fauch.

A notre sens, le nom de Fréjairolles est composé de la racine d'un mot latin, frigor, qui veut dire fraîcheur et d'un suffixe celtique, -oyallum, qui signifie fontaine ou clairière. Selon cette étymologie, Fréjairolles est le village de la fraîche clairière ou de la fraîche fontaine. Les hommes qui vivent en quelque lieu que ce soit, ont eu toujours besoin d'eau. Mais où serait cette fraîche fontaine que nous devrions connaître sous la dénomination de Font vieille, en opposition avec le lieu-dit bien connu de Fontenau ?

Nous en sommes réduits à des hypothèses dont la plus vraisemblable est, sans doute, un point d'eau important où serait bâti le puits actuel de la Reyo, situé au-delà de la maison et du jardin d'Ernest Maynadier

NAISSANCE OFFICELLE DE FREJAIROLLES.

Fréjairolles fait partie de l'histoire depuis 1212. En effet à la suite de la première croisade contre des Albigeois, dans un acte officiel de Simon de Montfort, figure le nom de Fréjairolles. Il s'agit de la charte promulguée à l'assemblée de Pamiers, le 1^{er} décembre 1212, par Montfort, pour la réorganisation des terres conquises sur les Albigeois, dont la baronnie de Lombers. Simon était venu deux fois au château de Lombers, ce vieux repaire cathare, dans le diocèse d'Albi, fin 1209 d'abord pour le serment prêté par les 50 chevaliers de la place forte. Il repartit précipitamment, à cause d'un complot tramé contre sa personne.

Il était revenu en 1210, mais peur de représailles, les chevaliers et d'autre avaient fui à son approche (abbé Brunet).

La baronnie de Lombers, dépendant pour un temps de la Seigneurie de Simon de Montfort, comptera jusqu'à 24 communautés : Lombers, Fréjairolles, Teulet, Bellegarde, Marsal, Saint-Juéry, Puygouzon, Marssac, Lamillarié, Saint-Benoît, Orban, Pouzols, Saliès, Poulan, Sieurac, Labrugerette (près de Graulhet), le Bruc, Montdragon, Laboutarié, Saint Lieux, Saint-Antonin, Roumégoux, Ronel et Fauch.

LA PAROISSE ET LE VILLAGE DE FREJAIROLLES

Au temps de Saint-Louis, Fréjairolles existait comme paroisse avec son église et son desservant et comme village fortifié sous la juridiction du baron de Lombers.

Devant Guillaume de Noval, notaire, le trois des ides de juin 1276, une première transaction eut lieu entre le recteur (ritou) de Fréjairolles et le prieur-curé de Cambon au sujet du dîmaire (les droits de la dîme). Les limites furent fixées au ruisseau d'Ondesque (rive gauche) à la fontaine Pilecortès – peut-être faudrait-il lire Pile Carles – que nous identifions avec celle située en dessous de la maison Espérou à Carlés, au Puech Fateau (Falcou), au lac de la Ramière (aujourd'hui disparu). Auparavant la juridiction religieuse de Cambon s'étendait, sans conteste, sur toute la forêt de Fréjairolles, ses verriers et bûcherons.

En 1480, nouvelle transaction sur les limites du dîmaire entre le prévôt et les religieux de Saint-Salvi d'Albi et l'évêque dont dépendait directement la paroisse de

Fréjairolles. Des bornes sont placées au bord du Gieussou (Jaussou), à Porenquié (Pronquiès), au Puech de Flozac, à Chayrié...

Le village était construit sur le plateau adossé au Pic, côté sud-est. Il mesurait 30 à 40 mètres de diamètre et était protégé par un rempart circulaire et une tour carrée de guet défendant aussi son unique porte.

En avant un fossé large de 5 mètres et profond de 3 ; il n'en reste que quelques vestiges que les riverains comblent sans vergogne pour agrandir leur espace vital.

Un chroniqueur a écrit que la superficie du village primitif serait de 130 cannes carrées, ce qui ne donnerait que 500 mètres carrés environ !

La porte du village se serait trouvée du côté du Barri ou faubourg et du cimetière, à condition bien entendu que la tour fut de ce côté-là.

A notre avis, elle se trouvait un peu plus à l'est, près de l'escalier actuel de l'église, puisqu'un plan du village datant du XVIII^e siècle situe la « passade » ou l'unique rue du village, montant le long du mur primitif de l'église.

Un chemin, dit chemin des processions, contournait les fossés pour les manifestations religieuses. Côté du soleil levant s'étendaient le petit cimetière et la place publique où se dressait un calvaire.

L'église bâtie à l'intérieur des remparts mesurait environ 13 mètres sur 7 ou 8. Elle était orientée à l'est se mirant dans les eaux du fossé, à l'opposé du chœur actuel. Il n'y avait pas de chapelles latérales. L'on y pénétrait par le côté ouest, la vieille sacristie du XIX^e siècle.

A l'exemple de sa voisine, la vieille cathédrale d'Albi, la paroisse fut placée sous la protection de Sainte Cécile, vierge et martyre en honneur à Rome, fête le 22 novembre. La nouvelle cathédrale d'Albi fut commencée en 1282 par Bernard de Castanet.

En 1242 ; à la suite de Raymond VII comte de Toulouse, les seigneurs de Castres, d'Albi, de Lombers se révoltèrent une dernière fois contre le pouvoir royal, mais en vain. La prise de Montségur date du 14 mars 1244.

Le dernier des Trencavel, vicomte de Béziers, céda ses domaines à Louis IX. Le 12 mai 1247, à Castres, il renonça publiquement à ses droits de Suzerain en Albigeois, en particulier à sa suzeraineté sur la baronnie de Lombers.

Les habitants de Fréjairolles devenaient ainsi sujets du roi de France. Heureuse époque jusqu'à la guerre de cent ans.

En fait l'histoire de Fréjairolles se réduit à quelques lignes. Dans sa notice sur ce village (revue du Tarn T-6), Jolibois le constatait en ces termes : « Fréjairolles ne marque pas dans l'histoire de l'Albigeois ». La population fièrement groupée autour de

ses consuls, de son recteur, de da très modeste église faite de torchis et de briques séchées au soleil, vivait à l'écart de la grande histoire (XIIIe, XIVe, XVe siècle).

Elle vivait ou plutôt vivotait de son mieux avec quelques volailles, moutons, cochons, un peu de gros bétail et quelques céréales, arbres fruitiers, pieds de vigne.

Après la création du diocèse de Castres par Jean XXII (deuxième pape d'Avignon) en 1317, le recteur de Fréjairolles fut compté au nombre des bénéficiers et dignitaires du diocèse d'Albi, qui contribuaient annuellement et chacun pour sa part, à la construction de la nouvelle cathédrale Sainte-Cécile.

Longtemps la route de Fréjairolles à Albi fut celle de Fauch par Ramasso, appelée à la fin du XIVe siècle « la via veilha qué té vas Fréjayrolas ».

FREJAIROLLES ET LA GUERRE DE CENT ANS

Faute de richesse à piller et de voies de communications faciles, la guerre dite de cent ans (1337 – 1453) eut peu de conséquences fâcheuses pour Fréjairolles.

Cependant l'on ne peut taire la peste noire importée d'Orient (1348 – 1350), appelée la grand'mort du Languedoc.

L'on ne peut oublier surtout la brutale offensive, 1355, dans nos régions, du Prince Noir, héritier de la couronne d'Angleterre, pillant et incendiant châteaux et villages. Les anglais, maîtres de Rodez en 1356, menacent l'Albigeois par le nord. Folle panique par endroits. Mobilisation de tout homme âgé de 14 à 60 ans, un par famille, pour 40 jours.

En 1360, après le traité de paix de Brétigny, apparition des « routiers », formation de bandes d'hommes de guerre en chômage, rançonnant sans pitié les campagnes et les villages non fortifiés. L'on a compté jusqu'à 7 capitaines de routiers en Albigeois et dans le Castrais. En 1376, l'une de leurs compagnies tenait même garnison à Lescure. Insécurité générale et situation extrêmement dure pour les classes pauvres (abbé Bousquet).

L'on comprend que le recensement général dans le comté de Castres, la même année 1376, n'ait donné qu'un total de 869 feux. Fréjairolles fut compté seulement pour 3 feux. Il ne s'agit pas du nombre de foyers, mais du nombre d'unités estimées imposables dans la répartition de l'impôt. Un feu avait un revenu minimum de 10 livres (250,00 F environs 1920). Signe d'une population faible et misérable.

Le recensement organisé en 1379-1380 dans la viguerie d'Albi compte 672 feux, contre 1740 antérieurement.

Dans le même temps les animaux sauvages : sangliers, chevreuils, loups, gibier de toutes espèces pullulent sans la forêt de Fréjairolles et ailleurs, détruisant les maigres récoltes des riverains. En 1389, la chasse fut autorisée dans l'Albigeois pour tous les habitants.

Les Anglais accumulent leurs prises de guerre, Saint-Jean de Jeannes, Curvalle, Ambialet. En 1422, ils font le siège d'Albi, s'emparent de la forteresse du Castelviel et y mettent le feu (Compayré).

En 1430-1432, les routiers et autres apatrides, pillards et miséreux, ravagent à nouveau les alentours d'Albi, Lombers, Réalmont.

Jeanne d'Arc meurt le 30 mai 1431. C'est le signal de la débâcle pour les « Godons » et la victoire du dauphin Charles VII.

Mais le goût de la guerre n'a pas disparu du cœur des hommes. En 1469 la forteresse de Lombers est occupée par les troupes royales, contre le duc de Nemours, comte de Castres, seigneur de notre baronnie et en perpétuelle rébellion contre le roi Louis XI.

II - LA VILLE ET LE CHATEAU DE LOMBERS

La ville fortifiée de Lombers avec murailles, bastions et fossés, chef-lieu de notre baronnie comptait 2000 habitants. Elle était bâtie sur le flanc méridional du Pic, rive droite de l'Assou – un peu à la manière de Cordes – elle avait 6 portes et pont-levis

Elle était l'une des 12 villes maîtresses du diocèse ; l'une des trois villes principales de la Viguerie d'Albi (territoire placé sous la juridiction d'un juge comtal ou royal). Son er consul assistait de droit à l'assemblée de l'Assiette (le conseil général de l'époque) ; alternativement avec Réalmont et Cadalen, il participait aux Etats Généraux du Languedoc. Chaque année, à l'égal d'Albi, Gaillac, Cordes, Rabastens, Réalmont, Lombers siégeait aussi à l'Assemblée des Comptes du diocèse.

Son église paroissiale était dédiée à Saint Martin. Jusqu'en 1366 son curé avait le titre de premier archidiacre du diocèse, le droit d'occuper, à la cathédrale, la première stalle du chœur, à côté du siège de l'évêque ; après lui seulement venaient l'archidiacre du Puy Saint-Georges, de Lautrec, de Castelnaud de Montmirail.

Le château du baron de Lombers se dressait superbe et solide sur son Pic (cote 273) au nord-est de la ville et à 80 mètres au-dessus de la vallée de l'Assou. Plusieurs enceintes de défense, dont la dernière était un fossé large et profond, le mettaient à l'abri de toute surprise. Il comprenait 4 corps de logis, 5 tours hautes de 10 cannes (18 m environ), 3 rondes, 2 carrées. La plus massive appelée, tour Croizet, à l'angle nord du château, au diamètre impressionnant dans sa partie supérieure de 9 cannes, servait de corps de garde.

La plus petite des tours rondes, dite la Béluguié, 4 cannes et demie de diamètre, à l'angle sud, remplissait le rôle de tour de guet. La troisième tour ronde, dite celle de la pièce, à l'angle vraisemblablement sud-est, 6 cannes, supportait l'artillerie.

Les tours carrées complétaient l'ensemble des fortifications, l'une tour de la porte, l'autre tour de défense, à l'angle nord-ouest, dominant la route d'Albi.

La cour intérieure du château mesurait de 8 à 10 cannes de large.

La chapelle du château était, consacré au Saint-Sauveur, l'un des plus primitifs vocables du pays (abbé Brunet).

LES SEIGNEURS DE LOMBERS

Depuis le moyen âge jusqu'à sa destruction au XVe siècle, Lombers connut bien de maître et de combats. Notre propos n'est pas d'en récrire l'histoire, mais de rappeler quelques faits vécus ou subis au chef-lieu de la baronnie.

50 chevaliers, seigneurs et justiciers, instruits dans l'art de la guerre et de la chasse, occupèrent longtemps les lieux.

En 1165 se tint à Lombers une conférence contradictoire, ou concile, entre le bisbe Olivier (l'évêque cathare) et ses partisans et l'évêque Guilhem Peiré d'Albi, entouré de 6 autres évêques et des représentants de la noblesse ; au premier rang Constance comtesse de Toulouse. Malgré une condamnation pour hérésie, rien de constructif ne sortit de cette mémorable conférence ; mais beaucoup pouvaient dire que le principal foyer cathare était au cœur même de l'Albigeois. L'hérésie continue à s'étendre en tache huile. L'aristocratie locale s'en laisse imprégner sans entrevoir la catastrophe de la croisade qui s'abattra sur le pays entre 1209 et 1229 (abbé de Lacger)

Au début du XIIIe siècle, époque où commence l'histoire de Fréjairolles, le baron de Lombers s'appelait Bernard de Boissezon. Adélaïde, sa femme, ex-vicecomtesse de Béziers, attirait au château les troubadours et même les princes. Ainsi en 1208, le roi Pierre II d'Aragon, tué cinq ans plus tard à la bataille de Muret, rendit visite à la très belle et galante châtelaine de Lombers, dont il était « éperdument amoureux sans l'avoir jamais vue », affirme un chroniqueur.

La baronnie fut d'abord simplement seigneuriale. Après la mort de Simon de Montfort, elle fit partie de la seigneurie du comte de Castres et, après l'arrêt royal du 10 juin 1519, de la seigneurie du roi de France. Lombers connut quelques instants de gloire avec la présence en ses murs de Philippe III le hardi, en visite en Albigeois juin 1272, année de la fondation de Réalmont. A cette occasion le jeune roi fit augmenter les gages des sergents, en garnison dans les châteaux royaux.

Au siècle suivant, la seigneurie de Lombers fut l'objet d'interminables procès entre les prétendants du vieil héritage de Simon de Montfort, entre autres l'irréductible et batailleur Gui des Comminges. Le roi veut mettre le holà, sans succès. En 1319, pour en finir le Sénéchal de Carcassonne est obligé d'assiéger le château et la ville de Lombers.

LOMBERS ET LA GUERRE

Dans la seconde partie du XVe siècle, la guerre de cent ans semait la terreur et la misère dans nombres de villages et de châteaux situés entre Tarn et Agout, où il faisait si bon vivre.

« Des épidémies de peste vinrent encore aggraver l'appauvrissement général. C'était une interminable suite de mauvais jours. » (Charles Portal).

Un siècle plus tard, c'est la période calviniste (1547-1629). Le malheur et la mort rodent à nouveau autour du solide château de Lombers. Un jour ce sera la catastrophe et la destruction où il ne restera pas pierre sur pierre.

Réalmont est dominé par les protestants dès 1561 ; sous la conduite du baron de Paulin ces derniers s'emparent de Lombers le 29 septembre 1567.

Le nouvel évêque d'Albi, Philippe Ridolfi, lieutenant du roi et responsable de la police du territoire, rédige le 14 décembre 1568 un « état des lieux occupés par les Religionnaires » - 38 dans le diocèse – ou la recette des contributions royales est bloquée.

Le château de Lombers, toujours libre, capitule le 24 décembre 1572, sous les coups du jeune vicomte de Paulin et de ses 1200 arquebusiers, malgré les efforts de son gouverneur de Genebrouse et les secours expédiés de Castres et d'Albi. Les catholiques reprennent Lombers le 18 janvier 1577 et emprisonnent au château les religionnaires survivants.

En 1587, le 28 février, les protestants à nouveau maîtres de la ville de Lombers sous la conduite de Tanus, gouverneur de Réalmont, assiègent le château occupé par les catholiques et défendu par Comélés. Survient à l'improviste le baron d'Ambres avec 5 ou 600 hommes, il s'empare des tranchées, porte secours au château et fait lever le siège.

Le château a beaucoup souffert des rudes coups de ses sièges successifs. En 1592, l'on entreprend d'énormes réparations. Il fallait rebâtir pas moins de 46 cannes de murailles à chaux et à sable, à cause des brèches, certaines très anciennes, et de l'injure du temps. Cela représentait 80 mètres de murs au moins, de 70 centimètres

environ de large et une hauteur variable de plusieurs mètres. Les toits et plafonds étaient éventrés ou pourris.

L'on utilise 60 grosse poutres, 140 chevrons, 120 faisceaux de lattes, 6400 tuiles canal et comme ferraille : 1200 gros clous (barradous), 7500 clous lattadous, 50 livres de chevilles de fer.

Plus la remise en état des 4 ponts-levis.

Malgré une suspension d'armes, en avril 1615 le vicomte de Panat occupe à nouveau la ville de Lombers. Assiégé à son tour par les milices du duc de Montmorency et après une résistance opiniâtre, Panat accepte de déguerpir pour la somme de 15000 livres.

LA MORT DE LOMBERS

Le 26 juillet 1622 le duc de Vendôme, catholique, avec plusieurs milliers de soldats, investit la ville de Lombers. Le 29 au soir le marquis de Malauze s'avance avec 2000 fantassins et 330 cavaliers pour secourir les assiégés. Le duc avec une partie de son infanterie et toute sa cavalerie va à sa rencontre et en deux escarmouches oblige le marquis à se retirer à Réalmont. Vendôme pousse activement le siège ; la nuit suivante du 31 juillet, les assiégés pris de panique s'évadent vers Réalmont, abandonnant sur place femmes et enfants.

Le vainqueur livre la ville au pillage et à la destruction, puis marche vers Saint-Sulpice-la-Pointe.

Après cette victoire sur les protestants de Lombers, en 1622, Louis XIII ordonne la démolition complète des fortifications de la ville. L'on requiert des pionniers sans les consulats de la baronnie pour ce travail. Fréjairolles taxé à démolir 6 cannes de murailles et 8 cannes de fossés à combler, envoie une équipe de 4 pionniers.

C'est à cette époque-là où plusieurs habitants entreprirent de rebâtir leurs maisons sur la rive gauche de l'Assou. Au lieu-dit « Lou Fieyral », embryon du village actuel.

Avec la prise de Réalmont et de la Rochelle en 1628, l'édit d'Alès en 1629, c'est la ruine du parti protestant et la fin de la guerre civile. Le 1^{er} octobre 1632, le roi et Richelieu donnent l'ordre de raser les citadelles, forts et châteaux rebelles, dont malheureusement celui de Lombers en Albigeois.

La démolition du château, sous la surveillance du commissaire royal Michel Garraut et des consuls d'Albi eut lieu comme prévu. Et se mirent à l'œuvre, avec des moyens considérables, entrepreneurs, ouvriers, pionniers envoyés par les 24 consulats, sauf Fréjairolles. Mais Teulet, l'annexe, peut-être en compensation, envoya 5 pionniers à

deux reprises et une troisième fois 6. Chaque pionnier, pour prix de sa peine, recevait 3 pains par jour.

Les fossés furent comblés, les murailles abattues, les fondements arrachés, les pierre cassées et couvertes de terre. Pour faire bonne mesure l'église paroissiale fut rasée avec le château. L'on dut la reconstruire en 1634.

En juillet 1633, Louis Maistre, conseiller du roi et député par sa majesté en Languedoc dresse procès-verbal de constatation de la démolition, en présence des consuls d'Albi, ouvriers et entrepreneurs qui estimaient avoir pleinement satisfait au désir de sa majesté.

« Requis de reconnaître l'état de la dite démolition et de certifier le roi et son conseil, le 15 juillet avons regardé, écrit Louis Maistre. Il ne reste aucune marque et vestige de bâtiment... La démolition est telle qu'il ne paraît plus qu'il y ait eu un château bâti en la dite place ».

Si Attila avait pu investir la ville de Lutèce, il n'aurait pas fait mieux...

« Comme s'ils avaient creusé et défoncé la terre, leurs restes sont dispersés à la bouche du schéol ». (Psaume 140).

III - QUELQUES FAITS DE GUERRE EN ALBIGEOIS

LE SIEGE DE DENAT (1586)

« Ceux de Dénat, gens terribles », écrit un chroniqueur n'avaient jamais capitulé devant un chef de guerre huguenot. Pour compenser sans doute les pertes subies sur leur territoire du fait des soldats en perpétuel mouvement en Albigeois et sous le commandement d'un audacieux capitaine, ceux de Dénat avaient fait irruption dans le consulat de Montredon, ravagé des fermes isolées, enlevé des bestiaux. Ils n'étaient donc pas exempts de fautes et méritaient une bonne leçon des calvinistes.

Alors, malgré la présence de Cornusson, sénéchal de Toulouse, heureusement occupé avec ses 2000 hommes à faire le siège de Lombers, le comte de Montgomméry, gouverneur de Castres, conduit ses troupes à Réalmont et les joint à celles venues du Lauraguais. Il fait d'abord le dégât aux environs d'Albi, brûle des métairies, répand la terreur. Cornusson n'a pas réagi. Croyant, enfin, le moment venu Montgomméry entreprend le siège de Dénat, le 18 avril 1586. Après avoir fait brèche avec le canon et des projectiles gros comme le poing, il donne l'assaut. A sa grande surprise il est vivement repoussé par les hommes et les femmes de Dénat. Finalement il doit battre en retraite, laissant blessé et prisonnier l'un de ses prestigieux officiers, Jean de Nautonnier de Castelfranc. Soigné à Dénat, puis enfermé à la prison épiscopale d'Albi,

Castelfranc doit verser 200 écus pour rançon ; 33 écus à Cassanh de Dénat pour son hébergement et convalescence, 8 écus au chirurgien pour sa blessure, 29 écus au gardien de la prison pour frais de séjour. Les chefs religieux ne songèrent plus à chercher noise à ceux de Dénat.

LES DEUX BATAILLES DE FAUCH 1616 ET 1621

L'abbé Combes dans son histoire de Dénat signale un premier combat de Fauch en 1616. Le baron de Lescure, que nous verrons gouverneur du château de Lombers, allant de Réalmont à Dénat, attaque vivement le village de Fauch, près de l'église fortifiée. La capitaine Assier avec quelques hommes réussit à entrer dans l'église par une fenêtre. Les protestants vaincus quittent le village après y avoir mis le feu. Les vainqueurs en achèveront la ruine.

La guerre civile reprend en 1621 et 1622. Le duc d'Angoulême, détaché par le roi en Albigeois, à la tête de 500 cavaliers et 4000 fantassins fait mine d'assiéger la ville de Lombers, dominée par le château qui tenait au roi. Le général religieux de Rohan décide de faire lever le siège de Lombers et de pousser jusqu'à Montauban. Le marquis de Malauze, l'un de ses lieutenants, campe déjà à Réalmont avec 450 cavaliers et 3000 hommes de pied.

Le duc d'Angoulême prend alors le parti de décamper ouvertement vers Lautrec. Trompé par cette feinte, de Malauze sans attendre l'arrivée des renforts de son général court reprendre Fauch avec un canon emmené de Réalmont. Presque sans coup férir, il s'empare de ce village et le fortifie.

Alors paraît le duc d'Angoulême à la tête de ses troupes grossies de 4 compagnies diocésaines. Une bataille sans merci s'engage. De Malauze capitule le 3 septembre 1621. Les religieux ont eu 400 tués dont 40 gentilshommes ou capitaines, entre autres Saint Amans seigneur de Mouzieys, 200 blessés, 100 prisonniers. De Malauze doit abandonner le canon de Réalmont et jurer de mettre bas les armes pendant six mois.

Les catholiques, eux, comptent 45 morts dont 3 officiers et une quarantaine de blessés.

L'armée royale et les 5000 hommes environ arrivés enfin avec de Rohan prirent leur quartier dans les environs au grand dam des diocèses d'Albi et de Castres.

Le combat de Fauch devint célèbre dans tout le Languedoc et une chanson populaire en perpétua le souvenir

Per qué mai que dé coustumo

Sount pallés lous higanaouts ?
Aco és la malo fourtuno
Qué lous ré natal quinaouts,
Lou boun Moussu d'Angoulèmo
Ben dé lour bailla un toch,
En créban lour apoustémo,

A Faoust, à Faouts

Nous proposons cette traduction :

Pourquoi plus que de coutume
Sont blancs de peur les huguenots ?
C'est la mauvaise fortune
Qui les rend ainsi déconfits.
Le bon Monsieur d'Angoulême
Vient de leur asséner une volée de coups
Et briser leur insolence
En culbutant leur armée.

A Fauch, à Fauch.

IV - LA FORET ROYALE

La forêt de Fréjairolles, la plus petite des quatre forêts royales du Tarn (après celles de Grésigne, de Giroussens, de Valence) appartenait au seigneur de Lombers. Elle fut longtemps un obstacle pour l'extension vers le soleil levant du consulat de Fréjairolles et la création de nouvelles exploitations agricoles. Pour le spirituel, d'ailleurs ses habitants bûcherons, verriers, gardes dépendaient de la paroisse de Cambon.

Une carte du diocèse d'Albi établie en 1642, en dessine les contours. La forêt s'étend du nord au sud, de Cambon d'Albi jusqu'à Théoullet ; de l'ouest à l'est depuis Rayssac, Saint Blaise, Puech Falcou, la Grimalié jusqu'aux collines dominant la vallée du Lézert et de Cantorane (rive droite). Sur cette carte du XVIIe siècle la forêt n'existe plus sur les terres proches de Fréjairolles.

Pour diverses raisons – les habitants n'y étaient pas sans doute étrangers – elle avait dépéri depuis longtemps du côté du village.

Aussi nos ancêtres, en 1577, vont-ils profiter du passage dans le pays de commissaires royaux pour présenter leurs doléances. – En effet Henri II avait nommé en Languedoc (de 1551 à 1559) des commissaires pour reconnaître les terrains « vains et vagues » des forêts – Les consuls et les intéressés demandent donc aux représentants u pouvoir royal de pouvoir disposer de la partie morte de la forêt de

Fréjairolles pour y faire des prairies, y planter des vignes, y semer du seigle. Les commissaires reconnaissent sans difficulté ces terrains défrichés et vacants à l'est du village, en tout 273 arpents (120 hectares environ). Et en vertu de leurs pouvoirs ils les mettent aux enchères.

François Davy, marchand d'Albi, en fait l'acquisition pour la somme de 2 300 livres d'entrée en possession, plus une Albergue annuelle de 25 livres qui devrait être doublée à chaque mutation du roi (droit à payer par un vassal à son suzerain). Ces terrains en effet étaient considérés comme un fief (terre noble) cédé à Fr Davy.

Mais François de Castelnau et de Clermont Lodève, gentilhomme ordinaire de chambre du roi Henri II et baron de Lombers proteste, prétendant que les terrains vagues de la forêt avaient déjà été vendus par François Ier avec la baronnie, en 1537, à son oncle et prédécesseur, la cardinal de Clermont, légat d'Avignon. Cette vente avait rapporté au trésor royal 32 500 livres.

Les commissaires rejetèrent les réclamations du baron gentilhomme du roi. Et en 1599 des lettres du roi approuveront l'inféodation faite à François Davy. En accord avec ce nouveau propriétaire et sous réserve de diverses taxes seigneuriales, les heureux villageois de Fréjairolles vont agrandir de quelques arpents, chacun, leurs exploitations agricoles et implanter même quelques nouvelles fermes.

Cette forêt avait survécu à travers les âges – nous pensons évidemment aux vieilles forêts gauloises, dont elle était issue- et avait été utile à tant et tant de générations pour les usages domestiques et même dans l'art de faire la guerre, qu'elle semblait inépuisable. Jusqu'aux temps modernes, les seigneurs de Lombers avaient réussi avec leurs gardes, leur chef, officier ou maître des eaux et forêts, à la protéger, à organiser aussi son exploitation, avec verriers, bûcherons, maîtres charpentiers et menuisiers.

En effet le lieu-dit actuel, la Veyrière, ne fait aucun doute sur l'existence de verriers préparant, au milieu de la forêt, leurs ingrédients sable siliceux, chaux, carbone, etc., puis avec le charbon de bois, pris sur place, atteindre le degré de fusion nécessaire et couler leur précieuse et fragile marchandise.

Depuis toujours, les pauvres gens et d'autres, venant ramasser le bois mort, dans la forêt,

« Sous le faix du fagot aussi bien que des ans,

Gémissants et courbés marchaient à pas pesants ».

(Lafontaine, I, 14),

En 1611, notification est faite à Bertrand de Vialetes, capitaine de la forêt de Fréjairolles, d'une concession de 100 charretées de bois de chauffage par an, au bénéfice des Clarisses et des pauvres d'Albi. Cette concession avait déjà été accordée par deux fois dans les lettres royales du 28 mars 1602 et du 7 avril 1609. Enfin elle fut

mise en voie d'exécution par une ordonnance du grand maître des eaux et forêts, le 17 décembre 1610.

L'entretien et le chauffage du château de la baronnie exigeaient de grandes quantités de bois. Le maître des lieux, baron ou gouverneur savait où se servir à bon compte.

En 1592, nous l'avons dit, il fut décidé de réparer le château qui avait souffert des combats, des outrages des ans et de la présence de nombreux soldats qui étaient hommes de guerre et non de salon. Les charpentiers de la baronnie trouvèrent à Fréjairolles les poutres, chevrons et lattes nécessaires.

En 1618, Louis de Lescure, gouverneur du château obtint un arrêt du Conseil d'Etat du roi l'autorisant à prendre dans la forêt royale (appelée aussi le quart du roi) tout le bois qui lui serait nécessaire pour son chauffage particulier et celui de la garnison. Mais les charrois devaient faire problème ; de plus il y avait à assurer les fournitures habituelles en charpente et menuiserie. Le 12 février 1620, un nouvel arrêt du Conseil d'Etat oblige tous les habitants de la baronnie à faire les charrois nécessaires, tant pour la réparation du château que pour le chauffage.

Les charpentiers et menuisiers du voisinage trouvaient là aussi, moyennant taxes et droits à payer au roi, d'amples matériaux pour leur ouvrage. En 1615, Jean Rustain de Fréjairolles en profita pour la reconstruction du clocher de Montels. De même François Assier, maître charpentier qui reçut de l'évêque d'Albi, Daillon du Lude, le 23 février 1668, une importante commande pour travaux à faire au château en cours de construction dans le jardin épiscopal. Ce château – maison de campagne des évêques d'Albi – auquel travailla le menuisier Fr. Assier est celui du Petit Lude, propriété des Religieuses du Bon Sauveur. Le château est encore debout au centre des établissements du Bon Sauveur, face nord. Surélevé d'un étage, il est devenu la bibliothèque Médicale.

D'autres encore, en particulier les chefs de pionniers (nos actuels officiers de génie) mirent souvent à contribution la forêt et ses bûcherons. Là, sans crainte, l'on pouvait fabriquer quantité de fascines (sorte de fagots) pour combler les fossés et quantité de gabions (grands paniers cylindriques prêts à être remplis de terre ou de sable comme nos sacs modernes) pour dresser des parapets et protéger l'artillerie.

Les textes ont gardé le souvenir de trois exemples, illustrant notre propos.

Le premier exemple, le camp d'Avignon 1535-1539 (archives d'Albi). Cela se passait au cours de la 3^e guerre entre François 1^{er} et l'empereur Charles Quint. Ce dernier s'avavançait, menaçant, à travers la Provence à la rencontre de l'armée royale commandée par le maréchal Anne de Montmorency. Le maréchal l'emporta sur l'empereur non sans avoir employé près d'Avignon les « fournitures livrées par Fréjairolles ». Nous ne pouvons pas imaginer un instant que ces fournitures n'arrivèrent

pas à bon port, malgré la distance. Car que ne ferait-on pas pour le service du roi et de son armée ? Mais ciel ! Quel train de fourgons militaires ! Et quelle corvée pour les charretiers et les valets de pied ! Curieusement c'est l'année 1537 que François 1^{er} vendit la forêt de Fréjairolles et la baronnie au Cardinal de Clermont, légat d'Avignon !

Le deuxième exemple nous est fourni par le siège et la prise de Teillet, en Albigeois, l'année 1616. Les religionnaires utilisèrent des gabions faits dans la forêt de Fréjairolles. Leur chef, de Lusignan, força ainsi les barricades de Teillet ; puis passa au fil de l'épée une partie du régiment catholique commandé par de Lescure.

Le troisième exemple, nous le connaissons, par la capitulation de Réalmont en 1628. Le régiment d'artillerie, appuyant les troupes de Condé, campe sur le consulat de Fréjairolles et emporte dans ses bagages fascines et 190 gabions hauts de 10 pans, préparés dans la forêt.

Au cours des années, surtout à partir du XVI^e siècle, la belle forêt royale s'était dégradée, amenuisée, cédant la place à l'agriculture. Les verriers avaient disparu.

Au XVIII^e siècle, quatre métairies la grignotaient de toutes parts ; la Veyrière, le Bousquet, la Borie Basse et celle qui garde le nom de la Forêt.

Les beaux restes encore en place, Louis XV, en fit don aux Jésuites du collège d'Albi (l'actuel Lycée Lapérouse) pour le chauffage.

V - LE CONSULAT DE FREJAIROLLES

Le village de Fréjairolles jouit de bonne heure (XIII^e siècle) de franchises communales, c'est-à-dire que les habitants, sous la direction de consuls, administraient eux-mêmes leur territoire. Nous n'avons, il est vrai, que des témoignages indirects sur ce point.

LES LIEUX-DITS ET LES CHEMINS

Le consulat se peuple progressivement de métairies et de hameaux ; le long des pistes d'abord et de chemins ensuite ou « camis » selon les termes du compoix 1608, qui traversaient le territoire de Fréjairolles et reliaient les villes et villages déjà existants et les communautés créés aux XIII^e et XIV^e siècles.

L'une des plus vieilles routes était celle de Fauch à Albi par Ramasso. Les hameaux du Bousquet (le bosquet), des Ramasso, des Pousaques (le puisard), de la Teulière (la tuilerie) comptent aussi parmi les plus anciens du consulat.

Dès le XIII^e siècle et surtout au XIV^e siècle, des chemins relient Fréjairolles à Ramasso, pour aller à Albi, à la Teulière et à Lombers (le chef lieu de la baronnie), à Teulet (l'annexe), à Cambon, à Labastide, à Mouzieys, à Calvin – Villefranche d'Albi, à Montcouyol. Le chemin d'Ondesque devient au XIV^e siècle la route d'Albi, plus direct que par Ramasso. Le chemin primitif de Fréjairolles à Lombers suivait la rive droite de l'Assou par Cavasiès.

D'autres chemins sont tracés de bonne heure, des Calvin-Villefranche à Teulet, Cambon et Albi (côté est) ; de Cambon à Paulin par la forêt elle-même ; de Villefranche à Labastide par les cinq chemins ; de Mouzieys à Lombers par la rive droite de d'Assou.

En 1276, l'on connaît les lieux-dits d'Ondesque, de Puech Falcou ; en 1480 les lieux-dits : Porenquié (Pronquiès), la Chayrié, le domaine de la ramière (le Fort).

L'on peut penser que nombre de métairies de hameaux (20 à 25) se sont implantés comme par enchantement entre la guerre de cent ans et les guerres de religion. Par un document du 8 décembre 1523 nous connaissons les terres de Balbiac (plus tard hameau de Frayssinet). Un second document du XVI^e siècle nous apprend que le capitaine de Lasale de Lafenasse possède une métairie à la Verdarié de Fréjairolles.

Il y a des noms, plus anciens encore, connus dès le XIV^e siècle vu leur situation géographique ; Chat (tsat ou Jat), Salan, la Douzelié, le Bez (le bouleau), Cavaziès (les chevaliers), le Moulin Vieux, la Resso, le Gazel (la maison du gué) Pomié.

Des chemins vicinaux se sont ouverts. Le premier d'entre eux et le plus fréquenté de la Davignié par Montfrais surnommé « Cami dé la messo ». Plus tard les chemins de Revel à la Verdarié et à la Pozacque ; de la Grimalié à la Fournarié et à la Teulière ; le chemin de la « Fourest », emprunté par les bûcherons et les verriers.

Les lieux-dits les plus récents, à notre avis, sont ceux de Revel, (le compoix 1608 parle encore des héritiers de Peiré Revel, le créateur du mas) et de la Grimalié.

Il y a enfin quelques métairies défrichées seulement fin XVII^e ou début XVIII^e siècle comme la Veyrière (82 hectares) exploitée entre 1730 et 1770 par le métayer Michel Assié, la Forêt, la métairie basse, le Bousquet, toutes situées hors de la paroisse et du consulat de Fréjairolles.

FREJAIROLLES ET LES PROTESTANTS

C'est à une époque récente (fin XVI^e siècle), selon nos documents, que nous enregistrons une intervention des consuls de Fréjairrolles. Avec les dégâts provoqués par les guerres de religion il avaient fort à faire.

En effet pendant la prospérité et la longue paix qui avaient succédé aux malheurs de la guerre de cent ans, les relations entre les villages et villes voisines s'étaient multipliées. Le réseau routier était important. Pour la première fois de son histoire le petit village fortifié de Fréjairrolles va souffrir de la guerre dans ses murailles et dans sa chair.

Après la paix d'Amboise, 19 mars 1563, une bande nombreuse de soldats-pillards démobilisés, aussi malfaisants qu'un nuage de sauterelles, ravage le Rouergue et l'Albigeois. Le groupe Cabansac descend vers le Tarn par la route de Valence, Saussenac, les Avalats. Le 26 novembre 1563, il saccage Fréjairrolles et les environs. Rien ne semble résister à ces rudes gaillards. Le 29 novembre ils atteignent les bords du Dadou et continuent vers Lavaur. La guerre fratricide entre catholiques et « iganaouts », les huguenots, a déjà commence dans notre région. En 1568 et pour 60 ans, Réalmonde devient place forte protestante. En 1576 la paisible et laborieuse population de Fréjairrolles instruite du malheur des temps fait l'acquisition d'une petite cloche, classée monument historique en mars 1908, et qui fait toujours entendre son timbre argentin dans le clocher de l'église paroissiale. Elle servira à exprimer la joie un jour de fête et plus encore à donner l'alarme. Mais il ne suffisait pas de sonner le tocsin, pour chasser l'ennemi, comme cela réussit parfois avec les orages de grêle.

En mai 1578 quelques religionnaires venus de Lombers et conduits par le sergent Pigot s'emparent de la maison du Fort. Presque simultanément, quelques autres, à leur tête un certain Rustan, pénètrent de force dans Fréjairrolles et s'y installent. La situation est grave. L'édit de paix pacification signé à Poitiers par le roi, Henri III, en septembre 1577 n'était pas observé en Languedoc. La reine mère Catherine de Médicis voulant remédier à ces désordres vint dans le pays pour rencontrer son gendre, Henri de Navarre. Ce furent les conférences sans résultat de Montauban, de l'Isle Jourdain, etc. A cette occasion, le 22 novembre, le vicomte de Paulin écrit aux protestants de Carlus et de Fréjairrolles de ne pas attaquer ni faire prisonnier les catholiques tant que dureraient ces conférences. Mais les huguenots de Fréjairrolles ne restaient pas inactifs, pillant, incendiant jusqu'aux portes d'Albi. Le 30 novembre les consuls d'Albi envoient une délégation au vicomte de Paulin, pour se plaindre de ceux de Fréjairrolles. Finalement une garnison albigeoise forte de 50 hommes et les sergent Défos durent intervenir. Et Rustan et ses coreligionnaires abandonnèrent le village en ruines.

Cependant ils avaient laissé des sympathisants, des amis même au village et au fort. Ainsi en 1580, note l'abbé Brunet, Fréjairrolles était occupé pour un tiers par les religionnaires, d'où l'impossibilité de prélever les deniers royaux. Et l'on conçoit sans

peine la reconnaissance avec laquelle les consuls allouent à Armand Donadieu, notaire, 8 écus, qui seront renouvelés tous les ans où le roi les déchargera des tailles comme en l'année 1578 « en laquelle le dit lieu de Fréjairolles fut occupé et tenu par ceux de la prétendue religion réformée » (archives notariales).

Périodiquement la famine, la peste affligent l'Albigeois et toute la province, multipliant les malheurs dus à la guerre.

En 1571, peste terrible à Albi. Les tribunaux suspendent leurs travaux ; et un froid très rigoureux gêne les récoltes. Peste encore en 1581, en 1586 où il y eut 2000 morts ; plusieurs familles disparurent. C'est au cours d'une de ces pestes de l'évêque sans doute Julien de Médicis, se retire à Villeneuve-sur-Vère. Les consuls d'Albi, fidèles à leur poste, firent parvenir une assignation à l'autorité religieuse, en la personne de son vicaire général, un certain Adam Andry, réfugié, lui, à Fréjairolles, qui « en temps de peste ne pourvoyait plus au devoir de sa charge » (archives d'Albi).

Il y eut, comme au temps de la trêve de Dieu, des trêves de labourage que les partis contraires s'engageaient à respecter. Les paysans, leurs bestiaux, leurs récoltes étaient déclarés inviolables. Engagements souvent non tenus, de même les édits successifs de paix et de pacification ne sont guère respectés en Languedoc.

Ainsi en 1584, le duc de Montmorency envoie le capitaine religieux Bacon surprendre et piller le château de Lescure, et « faire des courses » jusqu'aux portes d'Albi.

En 1587 le comte de Montgommery, un écossais, avec un corps de troupes rassemblées à Castres, s'avance sur les frontières du Rouergue et de l'Albigeois, soumet Pousthomis, Roquecèzière et revient sur Castres. De son côté le baron d'Ambres, catholique, assiège Roquecourbe.

FREJAIROLLES REPAIRE DE BRIGANDS

D'autres, soi-disant chefs de guerre, continuent aussi leurs entreprises, s'emparent de diverses places et les transforment en repaires de brigands. C'est bien le cas, à notre avis, du sergent Babri qui en 1587 s'établit à Fréjairolles dans ce qui reste de la ville et de l'église et s'y fortifie. La nouvelle ne tarda pas à parvenir à Albi. L'on délibère pour le faire déguerpir et opérer un démantèlement complet de la tour de défense. C'est vrai, après le départ de Fabri, les habitants d'Albi détruiront les fortifications de Fréjairolles et veilleront dans la suite que la tour de défense ne soit plus reconstruite. (Jolibois, Rev. Du T). Mais Fabri est solidement retranché et un chef audacieux ; il restera plusieurs années.

En 1590, le même, promu au grade de capitaine, avec l'un de ses comparses, le capitaine Belsoleil, et suivi d'une troupe d'arquebusiers pille la baronnie de Montredon, où il est facile de se cacher dans les bois et les vallées profondes. Avec entrain le

groupe Fabri incendie les habitations, emmène les bestiaux. (Archives d'Albi). Le 5 mars 1591, le même capitaine résidant toujours à Fréjairolles, fait commerce de ses rapines, par exemple il baille une vache estimée à 23 livres à un certain Cabal.

La même année 1591, grâce à de nouvelles réclamations des consuls, Fréjairolles fut déchargé par le maréchal de Joyeuse du paiement des tailles qui restaient dues pour les années 1581-1582.

En 1593, les deux parties font la paix pour la culture des terres abandonnées. Henri de Navarre se convertit au catholicisme le 25 juillet 1593.

En 1595, une fois de plus la trêve est rompue même entre catholiques : ceux qui reconnaissent Henri IV et ceux de la ligue qui refusent encore. A Fréjairolles, Cambon, Saint-Juéry, les malheurs continuent. Le 3 novembre Montgomery prend le château de la Boutarié, qui tenait pour la ligue. Quelques habitants sont pendus, d'autres massacrés.

L'on ne comprend plus le sens profond donné aux Rogations par nos anciens et leur émotion, quand ils chantaient la semaine de l'Ascension : « A peste, fame et bello, libera nos Domine »... de la peste, de la famine, de la guerre, délivre-nous, Seigneur.

L'Edit de Nantes 1589 rétablit enfin la paix pour tous. Le duc de Ventadour passe en Albigeois, au mois d'août, non plus pour la guerre, mais pour exhorter les habitants à la tolérance. La paix vu durer jusqu'à l'assassinat d'Henri IV.

FREJAIROLLES SOUS LOUIS XIII

Selon le cadastre 1608, la ville de Fréjairolles compte à cette date 30 maisons défendue par un rempart circulaire, ou ce qui en reste, et par les restes de la tour qui servaient à l'occasion de presbytère ou même de clocher. Toujours à l'avant, un fossé large et profond. La maison du Fort comprend 3 étages et 2 tours, l'une au levant, l'autre au couchant, appartenant à Martin, bourgeois d'Alby.

Nous ignorons le nombre d'habitants dans le consulat, début XVII^e siècle. Mais nous savons qu'en 1695 Fréjairolles comptera 414 âmes, Teulet son annexe 133, Dénat 341, Fauch 395, Mouzieys 209, Montels 123, Cambon 240. Sous Louis XII l'assiette de l'impôt avait imposé la baronnie de Lomers pour 13 246 livres ; seulement 9 647 livres pendant les guerres de religion. Fréjairolles figurait au cinquième rang. Quoiqu'anciennement comptés dans la claverie (perception) d'Albi, les sujets de la baronnie dépendaient du bureau de la perception de Réalmont pour le paiement de la taille royale.

Le 18 juillet 1615 Jean Rustain, charpentier à Fréjairolles, conclut un marché avec le chapitre Saint-Salvi d'Albi, pour la reconstruction du clocher de Montels, annexe de Cambon, consulat de Bellegarde, moyennant 102 livres, 10 sols. En 1380, un maître charpentier gagnait par jour 3 sols, 1 denier (soit 5 Frs en 1920) ; un ouvrier 2 sols, 4 deniers (soit 3 Frs en 1920).

Le 23 janvier 1635, Jean Cassain, receveur et clavaire (régisseur) du roi afferme la forge qu'il possède à Fréjairolles, pour une rente de 12 mesures de seigle.

Le 9 août 1629, entre 6 et 7 heures du soir vint à Albi le cardinal de Richelieu, voyageant en litière à cause de son état de santé. Les consuls à cheval allèrent le saluer au-delà de la Croix Verte et lui présenter les clés de la ville. Ils l'accompagnèrent jusqu'à l'évêché suivis d'une foule nombreuse et enthousiaste. Après un long détour par Montauban où le ministre accueille le serment de fidélité au roi, il revient en Albigeois le 22 août. Puis à cause de la peste, par la route de la montagne, c'est-à-dire par la vieille route de Fréjairolles et de Fauch, nommée aussi chemin de Saint Antonin, se dirigeait vers la montagne par Ramasso, les cinq chemins, les Pousaques, Cavasiès, etc. A Cavasiès. Richelieu aurait fait halte au pied d'un chêne, qui existe toujours et qui est appelé « chêne du Cardinal ». Légende ou non le chêne est un des plus vénérables de la région, il rejoint Louis XIII dans le midi.

La peste, en effet, désolait le pays, l'évêque d'Albi, Mgr Del Bène, faisait distribuer des secours aux villages voisins infestés. Il donne 100 pistoles (1000 Frs) pour désinfecter la ville ; sur son conseil les consuls d'Albi firent un vœu de pèlerinage à Notre Dame de la Drèche et offrirent au sanctuaire une lampe d'argent, qui existe toujours, au prix de 400 livres. (Etudes historiques).

REFUS DE RACHAT PAR LES CONSULTS

Par ces temps difficiles le trésor royal est souvent à sec. L'un des moyens commodes pour trouver de l'argent est de vendre à un tiers ou inféoder les vieilles seigneuries composant le domaine royal et de céder les taxes liées à ces seigneuries, quitte plus tard à racheter ou récupérer le tout. En 1615 le diocèse d'Alby rachète la baronnie de Lombers, précédemment engagée par le roi au vicomte de Panat, aujourd'hui décédé, pour le somme rondelette de 66 000 livres. Arrêt du conseil d'Etat du 19 février 1615.

Les fermiers généraux du royaume répartirent cette somme sur toutes les communautés de la baronnie, avec acquisition des droits de justice et autres taxes.

La communauté de Fréjairolles ne voulut pas racheter ni payer sa quote-part de la répartition précitée, se montant de 2 494 livres 15 sols 3 deniers. Gérard Lebrun, préposé pour le recouvrement de la répartition, voyant le refus opposé par les consuls de Fréjairolles, délaisse les rentes, les censives, autres droits et revenus du consulat à Arquier, habitant d'Albi, moyennant la somme susdite.

A son tour le sieur Arquier, pour la même somme, fait vente et subrogation de ses droits à Gérard Lebrun, contrat du 20 mai 1628. Dix ans plus tard Louis Lebrun, conseillé au parlement de Toulouse et fils de feu Gérard, par police du 7 décembre

1638, vend les mêmes droits au sieur Antoine Davy, bourgeois à Albi. Ce dernier par contrat du 31 décembre 1657 vend, lui aussi, et cède ses droits à noble Dupuy, sieur de Saint-Juéry.

Mais en 1666 le roi reprend son domaine et dépossède le sieur Dupuy. D'où une suite de procès pour la récupération des 2 494 livres, 15 sols, 3 deniers déboursés, plus les intérêts. D'abord procès intenté devant le Sénéchal de Carcassonne, porté ensuite au parlement de Toulouse, plus tard remis au jugement de 4 avocats de Toulouse. Les prétentions du sieur Dupuy seraient réglées pour la somme globale de 5 262 livres, 15 sols, 3 deniers, à savoir le capital engagé plus 2 768 livres d'intérêt. Mais les commissaires présidents pour le roi de la province du Languedoc refusèrent d'approuver ce règlement, preuves insuffisantes. L'affaire fut finalement réglée en 1690 à Montpellier où le syndic du diocèse d'Alby produisit des pièces convaincantes ; Suivant avis des avocats et transactions passées le 25 octobre 1689, l'on rétablit la dite somme sur l'état des dettes vérifiées du diocèse. Les commissaires firent droits à la demande du syndic d'Alby, le sieur Dupuy dédommagé par le roi, 24 ans après. (Abbé Brunet).

Pour une fois Fréjairolles avait fait dépenser à d'autres, beaucoup d'encre, de salive et sans doute un peu d'argent.

LES CONSULS VEILLENT

Comme jadis à Rome, les consuls veillent scrupuleusement sur les droits et les dommages subis par leurs administrés. Nous savons que le siège de Réalmont, la plus solide place forte protestante en Albigeois, se termina le 30 avril 1628, après 12 jours de résistance, par la victoire du prince de Condé. Ce dernier et ses lieutenants avaient emmené plusieurs milliers de fantassins, 350 cavaliers et un « train d'artillerie ». Arrivés en Albigeois le 15 avril, ils se dirigent sans désespérer vers Réalmont. Les canons venant d'Albi, escortés par le petit régiment diocésain, viennent appuyer l'armée de Condé. L'on doit charrier aussi 190 gabions et autres fournitures, préparées dans la forêt de Fréjairolles. Le convoi s'arrête sur la rive droite de l'Assou entre le moulin de la Resse et la Davigné.

Comme tous les militaires en campagne, peu soucieux du bien d'autrui, ils réquisitionnent une grande quantité de foin, de seigle, d'avoine, de vin, de viande salée et force volailles. Les consuls de Fréjairolles, émus de toutes ces « prises de guerre », au détriment des habitants du lieu essayèrent de les faire dédommager.

Le 8 août 1628 les consuls attestent à Pierre Bousol, écuyer d'Albi, qu'un jour de la semaine sainte 1628, la compagnie conduisant les canons à Réalmont pour le siège logea avec ses officiers près de la métairie Bourrel à la Davigné, que les habitants avaient fourni la nourriture, l'entretien de la compagnie qui avait fourni la nourriture,

l'entretien de la compagnie qui avait beaucoup dépensé. Bourrel, en particulier, avait dû fournir 8 charretées de foin, etc. (archives d'Albi). Nous ignorons la réponse de Bousol et les suites de l'affaire ; mais les consuls étaient dignes de leur charge.

CE QUE TOUT ROTURIER DEVAIT SAVOIR

Les consuls de la baronnie durent un jour souscrire à une reconnaissance générale des droits et mesures pratiqués respectivement dans chaque communauté. Oyez plutôt : 'l'an 1671, le 28 juillet, au lieu de Fréjairolles et maison du sieur Jean-François Barrau, bourgeois, baronnie de Lombers, comté de Castres, diocèse d'Alby, par devant Raymond Dumas avocat au parlement, commissaire subdélégué pour la confection du papier terrier de la baronnie, assisté de Pierre Varchant, procureur du roi, habitant d'Albi et greffier en icelle, sont comparus Pierre de Martin avocat au parlement, Guillaume Redon et Antoine Bonnes, consuls ».

I – Les droits et devoirs

Ils connaissent au roi le consulat de Fréjairolles. Le roi est le seul justicier haut, moyen et bas. Il y a, à Fréjairolles 3 consuls portant chaperon rouge et noir, élus à la festo de Toutsans par les vieux consuls et leurs conseillers. En cas de discordie pour leur nomination, le différend est réglé par l'assemblée de la communauté prêtant serment à Lombers.

Les consuls assurent la justice jusqu'à 3 livres, 1 sol. Les confiscations en cas de crime appartiennent au roi. La communauté paie à sa Majesté un droit d'Albergue (hébergement) consistant en 10 setiers (mesure), 4 de froment et 18 livres, 4 sols, 6 deniers, tournois d'argent (monnaie royale frappée à Tour)... Plus le droit de couade ou grosse ferme à raison de 2 demi-carte de seigle et une demi-carte d'avoine, (la demi-carte égale 9 ares 975 à Lombers), pour chaque métairie labourant avec une ou plusieurs paires de bœufs, et moitié moins pour les métairies travaillant avec une ou plusieurs paires de vaches, chevaux, mulets et mules, et encore moitié moins pour les ânes et ânesses.

Plus le droit de fouage consistant en une géline (volaille), 12 œufs pour chacun des habitants faisant feu, la géline payable au Carnaval, les œufs aux Rogations (avant l'ascension).

Plus le droit de censive (redevance payée par le tenancier d'une terre) en froment, seigle, avoine, argent et gélines suivant les reconnaissances anciennes faites par les particuliers...

Plus le droit de rièrecepte(?) À chaque mutation de seigneur.

Plus le droit de lods au dernier (ou de mutation pour l'aliénation d'une terre).

Plus le droit de tasque, en divers endroits du consulat suivant les reconnaissances. (Primitivement pour l'entretien du château seigneurial).

Plus de droit de four banal (four obligatoire pour tous et soumis à une redevance).
Plus le droit d'Inquant (ou encan)
En contrepartie les habitants ont le droit de bâtir, de pêcher, de chasser.

II – Les mesures dans le consulat.

A Fréjairolles la terre se mesure par setérée, mesure de Castres (soit 53 ares 13), la setérée est composée de 400 perges (ou perches) la perge de 22 pans de longueur, le palm est le huitième d'une canne (la canne mesure moins de 2 mètres).

Les grains se meurent par setiers (1211 environs), le setier est composé de 2 émines, l'émine de 2 quartes, la quarte de 2 demi-quartes, la demi-quarte de 2 boisseaux et le boisseau de 2 penes, mesure de Lombers (soit le boisseau 7,5 l environ).

Le vin se mesure par pipes, la pipe contient 2 barriques, la barrique 4 cestiers, le cestier 2 pintes, la pinte 2 quarts, le quart 2 uchaux (peut-être l'iptsaou). Mesure d'Albi (la barrique égale 215 l).

L'on ne mesure pas par aunes (1,188 m) mais par cannes, la canne est de 8 pans (1.80 m environ), mesure de Castres.

Pour le poids, le quintal est de 100 livres, la livre de 16 onces et se rapporte à la mesure de Castres. (A Albi le quintal égalait 40,79 kg et l'once 0,025 kg).

III – Les biens exempts.

Les terres dépendant de divers seigneurs dans le consulat à savoir : le sieur Martin (au Fort) les sieurs de Saint Amans et Grimaldy Davy, le chapitre de Saint Salvy d'Albi (a Pudis ou métairie Vialles – actuellement Cambon), le sieur commandeur de Rayssac (à Cavaziès).

Les biens de mainmorte. Biens inaliénables au service du sieur recteur de Fréjairolles, de l'hôpital d'Albi, des pères Carmes d'Albi et des chapelains des chapellenies de Barrau et de Brulhe.

Il y avait aussi des revenus alimentant les bassins (troncs) du purgatoire de Fréjairolles, de Dénat et de Labastide. Nous dirions aujourd'hui des fondations de messes.

Le long texte de « reconnaissance générale faite par les consuls », se termine par le nom de quelques témoins : Louis Barrau bourgeois et Jean Rustan praticien, Raymond Agrimenseur de Loulmié consulat de Lombers et Louis Laserre praticien de Puech Gouzon. (Abbé Thomas, archives de Sieurac).

Pour Cavaziès ?

Précisons que la commanderie de Rayssac (paroisse de Cambon d'Albi) appartenait aux chevaliers de Malte (anciennement de Saint-Jean), ordre religieux – hospitalier et militaire, issu des Croisades. Le mot lui-même Cavaziès désigne une ancienne dépendance des chevaliers (cavaliers) de Malte ou du Temple. Pas moins de 9 paroisses en Albigeois et dans le Castrais dépendaient du commandeur de Rayssac, entr'autres : Saint-Antonin de Lacalm, Puygouzon, Cambon du Temple (appellation erronée à notre sens), etc.

Nous avons constaté – à notre surprise d'ailleurs – que dans l'étude exhaustive de M Adrien Béziat sur la commanderie de Rayssac – publiée dans la revue du Tarn 1976 – et dans l'énumération des biens de cette commanderie, ne figure pas le nom Cavaziès (lieu-dit de Fréjairrolles).

Cependant dans le document sur la reconnaissance générale faite par les consuls de Fréjairrolles en 1671, est bien nommé le Seigneur commandeur de Rayssac possédant des terres sur le consulat. Il nous semble que le nom de Cavaziès correspond au mieux avec ces biens. Nous y voyons même un lieu idéal sur la rive droite de l'Assou – une sorte de ranch – pour l'élevage et le dressage des chevaux de la dite commanderie.

Quelle que soit la raison de cet oubli sur ces terres de Rayssac, l'abbé Combes (Histoire de Dénat) nous indique qu'après l'an 1700 fut fondée, en ce lieu, une chapelle annexe pour les dimanches, fêtes et défunts et à la disposition des habitants (50 environ) des Pousaques et de Cavaziès. L'archevêque d'Albi versait 30 livres annuelles à cet effet. La chapelle était située sur le plat, approximativement en contrebas de la maison Puech, près d'un méandre de l'Assou, dans un pré appartenant à veuve Bouysset. Les grosses pierres d'angle d'une maison voisine semblent provenir des anciens décombres de la chapelle, après la Révolution. Le cimetière était tout proche, sur une hauteur à quelques mètres du chemin vicinal desservant le hameau de Cavaziès. Encore vers 1910 ; la charrue déterrait parfois des ossements humains, (témoignage d'un ancien) à nouveau quelques ossements vers 1975 (témoignage Gaches). Aujourd'hui il ne reste aucune trace de chapelle ni de cimetière.

Est-ce en souvenir de cette chapelle, (la chapelle annexe de Cavaziès était dédiée à Saint Christophe) que le hameau de Cavaziès fut détaché définitivement de Fréjairrolles pour le spirituel et rattaché à la paroisse de Dénat ? Ordonnance de Mgr Gualy, le 27 juin 1836.

Qu'est-ce qu'une chapellerie ?

Il ne s'agit pas d'une chapelle d'église paroissiale, mais d'un bénéfice ecclésiastique ou fondation pour l'entretien d'un chapelain chargé de célébrer des messes dans une chapelle particulière. Parfois le chapelain choisi était le curé lui-même. A l'époque il y avait 2 chapellenies à Fréjairrolles, 2 à Roquecourbe, 14 à Lacaune, etc.

LES CONSULS AU XVIII^e SIECLE

En 1762, le 9 mai, une heure après-midi, Claude Rey consul assiste à Albi, faubourg Verdusse chez le sieur Sérécourt aubergiste, à l'assemblée de la baronnie pour le rachat de Saint Lieux Lafenasse. En tout 16 consuls présents, plus Belloc prévôt de Réalmont et directeur de la baronnie.

En 1762, le premier consul se rend à une assemblée fixée à Lombers, ayant trait aux domaines engagés.

Le 16 novembre 1783, au lieu de Fréjairolles, baronnie de Lombers, diocèse d'Albi, à l'issue de la messe paroissiale ont été assemblés en conseil politique Pierre Barreau, Joseph Danis, consuls et d'autres.

Les dits consuls informent l'assemblée avoir reçu une lettre de Me Belot, avocat au Parlement, syndic de la baronnie, en date du 31 octobre. Cette lettre est une copie de la lettre du 19 septembre, qu'il avait lui-même reçue de la part de M. Joly, directeur des Domaines à Toulouse, concernant les affaires de la baronnie. En conséquence Me Belot convoque une assemblée au dit Lombers pour le dimanche suivant, afin de délibérer sur le contenu des dites lettres. Sur quoi l'assemblée de Fréjairolles députe Barreau pour y assister.

En 1786, Fréjairolles députe son premier consul, le sieur Barreau, à l'assemblée de Lombers qui se tiendra, le 23 avril, pour l'imposition annuelle d'une albergue de 1 000 livres sur le corps de la baronnie et obtenir par cette redevance un arrêt de maintenue de la jouissance du domaine royal, dont on la menaçait de la déposséder.

LA REVOLUTION ET LE XIX^e SIECLE

Le consulat fut aboli avec tous les droits et privilèges seigneuriaux, et créée la commune, nom à la consonance révolutionnaire, quoique très ancien lui aussi. Les maires, les adjoints et les conseillers succédèrent aux consuls et à leurs conseillers – L'école des Chartes, spécialisée dans la recherche et l'étude des vieux parchemins n'existait pas encore. Mais les biens ecclésiastiques de Fréjairolles, eux, ne furent pas perdus pour tout le monde. En 1791, en effet, sont saisis et vendus la modeste propriété de la paroisse, consistant en trois champs, pour la somme dérisoire de 640 Frs, et les biens plus importants des deux chapelleries pour 2 696,50 Frs (archives du Tarn).

Mise à part la liquidation de ces biens et d'autres fondations pieuses – seule échappa au désastre la fondation du « Salve Régina » de Dénat (voir ch. VI) – les sans-culottes locaux eurent, apparemment, peu de tracas avec les ci-devant de l'ancien régime. Seul s'obstinait à rester le vieux « ci-devant curé de Fréjairolles », prêtre anticonstitutionnel ; c'était un pauvre roturier inoffensif du bas clergé comme tant d'autres. Il fallut une dénonciation à quelque comité de salut public et une intervention extérieure pour l'arrêter en 1793.

Cependant parmi les sans-culottes de Fréjairolles, l'un d'eux fut célèbre et qualifié de « furieux révolutionnaire », le sieur Martin. En effet le ci-devant de Martin, devenu le citoyen Martin la nuit du 4 août 1789, voulait faire pardonner sa particule nobiliaire et ses origines « réactionnaires et obscurantistes ». Avec Sieyès il pensait apporter quelque chose de nouveau au Tiers-Etat qui jusque-là n'était rien. Cela lui valut d'être nommé le premier maire de la commune. En fait qu'est-ce qu'il y eut de changé pour la population de Fréjairolles ? Un historien averti nous le dira peut-être un jour. Quand à nous, nous savons que les limites entre Cambon et Fréjairolles furent mieux définies. La « ci-devant forêt royale » revint en majeure partie, au territoire de la commune, avec les domaines de Castandel (le haut), de la Borie-Basse, de la Forêt, de la Veyrière et d'autres.

LES MAIRES DU XIX SIECLE

1. Le citoyen Martin déjà cité.
2. Le citoyen Roffiac, ancien prêtre constitutionnel, surnommé lou tsurat puisqu'il avait prêté serment à la constitution civile du clergé.
3. M Mougny.
4. M Puech, dont le frère Joseph Puech, vicaire à Murat avait été guillotiné avec quatre de ses compatriotes et confrères ; non à Castres en 1794, pendant la grande terreur, mais à Rodez la même année
5. M Cuq de Revel maire jusqu'en 1830.
6. M. Auguste Vidal de la Forêt, chevalier de la légion d'honneur (1830-1878).
7. M Emile Vidal (1878-1892), avec les adjoints François Jourde et Auguste Ramond.
8. M François Jourde (1892-1896).
9. M. Emile Vidal (1896-1899), pour la deuxième fois.
10. M Mathieu Ramond, juin 1899.

Au XVIIIe siècle le consulat de Fréjairolles comptait 73 feux (Albia Christiana).

En 1862, la commune comptait 151 maisons dont 20 au village et 753 habitants (Bastie).

VI - LA PAROISSE DE FREJAIROLLES

Fréjairolles fut érigé en paroisse, par le seigneur évêque d'Albi. Durant de Beaucaire (1228-1254) ou Bernard de Combret (1254-1271) au cours du XIIIe siècle, puisque la première transaction pour les limites de son territoire, entre son desservant et celui de Cambon, ne date que de 1276.

Avec la création de nouvelles métairies et hameaux en bordure de la forêt royale qui s'étendait jusqu'aux portes de Saint-Blaise (paroisse de Cambon et commune d'Albi) une autre transaction eut lieu, en 1480, pour fixer de nouvelles limites. Ce fut l'affaire des autorités religieuses dont dépendaient Fréjairolles et Cambon, l'évêque et le prévôt de Saint Salvi d'Albi.

LES REVENUS DU CURE DE FREJAIROLLES

Aucun compte diocésain ne nous fournit d'indication sur les revenus des responsables de paroisse à cette époque-là.

Cependant nous avons un compte de la décime levée en 1382 dans le diocèse d'Albi (abbé de Lacger). L'église de Fréjairolles était taxée à 31 sous, 4 deniers ; ce qui suppose un revenu annuel de 15 livres environ, une certaine aisance pour le desservant, soit à peu près 400 Frs 1920. Mais il n'avait pas de presbytère, campant comme les hommes de la bible là où il pouvait. Ainsi entre 1763 e 1777, Laffon logera dans le cazal de la chapellenie Barreau (archives d'Albi).

A la fin du XVIe siècle le revenu de la paroisse sera évalué à 240 livres et 700 en 1789.

Nous pouvons mettre ce revenu en parallèle avec celui de l'église de Mouzieys, taxée à 20 sous dans le même compte de la décime 1382, pour un revenu de 10 livres environ. Ce dernier était à la limite de l'indigence, nous dirions aujourd'hui le smic, puisqu'au moyen âge, en dessous de 10 livres une famille (un feu) tombe dans l'indigence et n'est pas tenue de participer aux charges publiques.

Un manoeuvre, lui, avec ses 2 sous par jour réalisait un salaire annuel de 30 livres ; et un ouvrier payé 2 sous, 4 deniers, un salaire de 33 livres environ.

A cause de cette relative aisance et de leur contribution personnelle à l'édification de l'église cathédrale d'Albi, les titulaires de la paroisse figurent parmi les familiers de l'évêque ou les dignitaires du chapitre Sainte-Cécile d'Albi.

C'est pourquoi au XVI^e siècle – selon la coutume du temps – plusieurs recteurs de Fréjairolles percevront les revenus de leur bénéfice, sans en exercer les charges. Ils payaient un prêtre remplaçant, réduit à un médiocre traitement ou portion congrue. Le congruiste était une sorte de métayer ou « brassier », sur le plan spirituel.

QUELQUES FONDATIONS PIEUSES SUR LA PAROISSE

Le 11 mai 1517, devant Garibaldy notaire, Durand Guitard, bénéficiaire de l'église d'Albi, lègue au chapitre Sainte Cécile : 1 setier (121 litres) de froment, 1 setier de seigle. Rente établie sur une métairie appelée Borio des Bouscas (côté de Labastide) dans la juridiction de Fréjairolles, confrontant avec la terre de Pierre Deptens, le ruisseau de Terral et le chemin de Fauch, à charge d'un obit annuel (messe de défunts) dans la dite église.

Le 8 décembre 1523, Bertrand Chaynès du mas Chaynès, prêtre de Dénat, fonde le « Salve Regina » que les prêtres de Dénat chanteront chaque samedi devant l'autel de la Sainte Vierge, à perpétuité.

Il dote cette fondation de 3 setiers de seigle (4,5 hectolitres environ) et une paire de gélines (volailles) de rente annuelle à prendre sur Balbiac et la Sierra Vielha, terres de la juridiction de Fréjairolles.

Deux siècles plus tard, cette rente sera à la charge des Vieules-Monrosiès et des Masse-Assié de Frayssinet. A notre avis cette fondation fut établie sur une surface de 5 hectares environ.

En 1555 Jean de Delpech (ou Dupuy) de Labastide-Dénat, par testament, fonde une chapelle annexe à Ramassou, Consulat de Fréjairolles, paroisse de Labastide et faut un legs (non précisé sur notre document) pour le prêtre qui sera chargé de dire 2 messes, l'une dans la chapelle du mas de Ramassou, l'autre dans l'église Sainte Catherine de Labastide. Ce prêtre doit être nommé par les descendants du testateur et, joint à eux, par un consul de la paroisse.

Ce Delpech mourut quelques années plus tard, victime de la lutte fratricide opposant catholiques et protestants (revue du Tarn).

La chapelle subsista-t-elle longtemps encore ? L'histoire ne le dit pas. Vers 1960 au pied du Pic de Ramasso, à petite distance de la maison de René Fabre côté sud-ouest, furent mises à jour des pierres de fondation – quelques remorques – des traces certaines d'incendie et une bonne quantité de briques, sans aucun doute vestiges de l'antique chapelle.

Il s'agit de petites briques carrées de 9 cm de côté sur 2 d'épaisseur, légèrement biseautées. Elles sont ornées sur la plus grande surface et aux 4 angles de petits traits parallèles espacés de 5 mm, formant triangles à chaque coin, et de bord à bord, au centre, d'une croix grecque ; le tout en relief.

Ce dessin figurait-il dans les armoiries du sieur Delpech ? C'est possible. Ces briques devaient servir de revêtement réticulé d'un des murs de la chapelle ou de l'autel.

Les traces d'incendie prouvent que l'édifice périt de manière violente, sans doute au cours des destructions et pillage si fréquents du XVI^e siècle, en Albigeois.

Le 3 février 1647, Jean de Lavit, hebdomadier de Sainte Cécile et chapelain de la chapelle dite de Larrans, fondée à l'église de Fréjairolles, donne à colloque (rente perpétuelle) les biens de la fondation consistant en patus et en maison, situés dans le consulat. Rente de 2 sols, 6 deniers, rente bien modeste qui correspond au salaire journalier d'un ouvrier.

C'est sans nul doute à cette fondation, à laquelle fait allusion le curé de Fréjairolles, lorsqu'en 1690 il délivre un certificat attestant qu'il n'est desservi qu'une chapellenie, sur la paroisse (Archives du Tarn).

UN RECTEUR DE FREJAIROLLES ARRENTE (AFFERME)

LES FRUITS DE SA CURE

En 1546, Robert Barbier, chanoine de Théronque, curé de Sainte Cécile de Fréjairolles – l'un des premiers noms de curé de l'histoire ait retenu – domestique du cardinal de Lorraine, évêque d'Albi, arrente les fruits de sa cure pour trois ans, avec une rente annuelle de 165 livres. Contrat passé devant Me Jean Ripis. Nous sommes à une époque de pleine prospérité.

NOMINATION D'UN NOUVEAU RECTEUR

ET DES SOUCIS FINANCIERS

Un mois avant l'arrivée de Rustan chef de section des Huguenots, l 5 avril 1578, un nouveau curé, Georges Pégar, prend possession de l'église de Fréjairolles (acte e Me Pélissier). La petite cloche âgée de deux ans, n'avait jamais été à pareille fête.

Le 26 avril 1580, pour ainsi dire à la barbe des religionnaires toujours présents sur les lieux, Georges Pégar arrente les fruits de son bénéfice pour 41 écus 40 sous, sauf le droit manuel ou verroloh (dons faits de la main à la main).

Nous sommes en pleine guerre calviniste. Les revenus ont subi une première « dévaluation ». Mais à Pégar, l'arrentement paraît excellent ; il doit lui rapporter 125 livres au lieu des 165 comme au bon vieux temps de son prédécesseur.

Mais trois mois plus tard, le 17 juillet 1580, il doit déchanter. Thomas Bayonne, le « rentier », qui avait pris à sa charge de percevoir les fruits décimaux de la paroisse,

pour le chapitre Sainte Cécile, dénonce le contrat d'arrentement à Hugues de Fréjeville, chanoine et syndic du chapitre. Le motif : « ceux de la prétendue religion réformée ramassent à leur compte et de force les fruits du dit dîmaire ».

Le 10 avril 1586, le même Pégar, désigné, sous les titres de prébendier de Sainte Cécile et recteur de Fréjairolles, arrente à nouveau les fruits de sa rectorie pour un compte rond, et sans réserves, de 40 écus (120 livres). Mais calme de courte durée ; car Fabri et sa bande arriveront en 1587.

A cette époque une pipe de vin (double barrique) est vendue 4 écus.

Le 11 juin 1590, Pégar charge Jean Vène, prêtre de Puygouzon, d'assurer le service religieux de la paroisse pour 12 écus par an et le droit de verroilh. C'est peu ; mais avec les Huguenots présents partout, les temps sont difficiles.

Le 31 mai 1614, devant Me de Ripis, Bernard Davy, chanoine de Saint Salvi et nouveau recteur de Fréjairolles arrente les fruits décimaux de sa cure pour une rente de 300 livres. Les temps sont meilleurs. L'arrentement a plus que doublé en 20 ans.

En 1614, un cheval est estimé à 60 livres.

En 1590, une paire de vaches ne valait que 45 livres.

ANTOINE DULAC N'EST PAS BIEN

DANS SA PEAU DE CURE DE FREJAIROLLES

Le 2 juin 1655, devant Me Rouziès, Antoine Dulac, recteur de Fréjairolles, nomme un procureur pour résigner sa cure en cour de Rome, en faveur de Raymond Parayre, chantre et chanoine de Sainte Cécile... mais sans succès semble-t-il. Le 12 juin 1661, le même Dulac nomme un nouveau procureur pour résigner sa cure de Fréjairolles, en cour de Rome, en faveur d'Albert François d'Aussaguel, simple clerc tonsuré d'Albi... Ceci n'était guère canonique.

Pour agir de la sorte, les rapports de Dulac avec son évêque, Daillon du Lude n'étaient pas au beau fixe. Il ne paraît pas non plus avoir eu droit, comme ses prédécesseurs à quelque dignité sans le chapitre Sainte Cécile.

Il dut vraisemblablement se résigner à rester sur place et à renoncer à ses tentatives de « résignations » en cour de Rome.

LISTE DES RECTEURS DE FREJAIROLLES DE 1684 A 1793

Cette liste fut relevée par l'abbé Mauriès, desservant Fréjairolles (1820-1867) et envoyée à son confrère de Lombers, l'abbé Brunet, en 1865.

En 109 ans, 9 prêtres ont desservi la paroisse. Nous ne savons rien sur leur ministère sauf sur le dernier, mort victime de la révolution. Ils restèrent sur place et logeaient soit dans les restes de la tour de défense, soit dans une maison particulière du vieux village ; car il n’y avait pas de presbytère à Fréjairolles.

Deux remplirent, en plus du ministère paroissial, la fonction de régent, c’est-à-dire d’instituteur. L’école était près de l’église mais en dehors des fossés, sur l’emplacement du presbytère actuel. Ce n’est que tardivement au XIXe siècle qu’il y eut échange entre le presbytère nouvellement construit et l’école.

- De 1684 à 1695, l’abbé Lobière, décédé le 11 octobre 1695 à 50 ans.
- de 1696 à 1732, l’abbé Bosc. Les derniers mois il eut pour vicaire, M Galaup.
- de 1732 à 1734, l’abbé Trouche, avec le titre de vicaire régent.
- de 1734 à 1743, l’abbé Anglès, qui fut enterré dans la vieille église.
- de 1743 à 1751, l’abbé Gorse.
- de 1751 à 1762, l’abbé Campmas avec le titre de vicaire régent.
- de 1762 à 1777, l’abbé Jean Ph. Ber Lafon, logé dans la maison de la chapellenie Barreau.
- de 1777 à 1782, l’abbé Loubière, décédé à Fréjairolles.
- de 1782 à 1793, l’abbé Barthélémy Fages

BARTHELEMY FAGES ET LA REVOLUTION

En fait il avait inauguré ses fonctions le 2 décembre 1781. Né à Plagnes (Paulin) il n’était plus jeune, 58 ans, ni prêt à affronter les changements de la révolution. Le 12 juillet 1790, la constituante vote la constitution civile du clergé, aggravée en novembre par l’obligation du serment. En effet, les évêques et les prêtres en fonction doivent prêter serment à la constitution dans les huit jours sous peine de destitution. L’on distingue, tout de suite, les prêtres. Insermentés ou non jureurs ou encore insoumis et réfractaires, 55 % environ ; et les prêtres assermentés ou jureurs (lous tsurats) ou encore constitutionnels ou intrus. Barthélémy Fages fut de la première catégorie, refusant de prêter serment.

Le changement de l’église de l’ancien régime fut activement mené. Rome (Pie VI) n’avait pas encore réagi. Les évêchés de Castres et de Lavaur étaient supprimés, le cardinal archevêque d’Albi, Joachim de Bernis, destitué parce que non jureur.

Le 13 mars 1791, le corps électoral ou directoire du département à Castres, chef-lieu du Tarn, élut l’évêque constitutionnel Gausserand. Il était député à la constituante,

ancien official du diocèse et ancien curé de Rivières. L'abbé Fages était fidèle à son poste, ne voulant ni renoncer à son ministère paroissial no partir à cause de son âge. Cependant il était destitué (loi du 27/11/1790). Les nouvelles autorités l'avaient remplacé par un prêtre assermenté du nom de Rey et appelé l'intrus par la population. Ils ne pouvaient faire bon ménage. La situation était intenable, Fages eut des jours très pénibles, écrit un chroniqueur.

L'on pourrait croire, comme le dit l'abbé Combes de Dénat, qu'il fut bientôt arrêté par la police de la république et emmené sans ménagements – avec 58 de ses confrères – à la chartreuse de Saix, transformée en camp de concentration pour les ecclésiastiques insoumis du Tarn. Mais l'on patienta jusqu'au printemps 1793, grâce à la magnanimité des autorités locales, semble-t-il. D'après un document relevé par l'abbé Bécamel, la capture du curé de Fréjairolles eut lieu seulement le 12 avril 1793. En effet le citoyen Dargent venu de Lavaur et brigadier de gendarmerie à Alban, écrit le 27 avril au directoire départemental pour annoncer la capture de Barthélémy Fages, ci-devant curé de Fréjairolles. Ce Dargent était un homme précieux pour la région, brigadier et président de la société révolutionnaire « épurée, ré épurée et régénérée » d'Alban, que certains avaient la malice d'appeler « la bande noire ». Barthélémy Fages ne survécut pas longtemps. De maladie, de chagrin, de misère, il meurt à Saix, le 9 novembre 1793, âgé de 70 ans, martyr de la révolution.

LA PAROISSE SOUS LA REVOLUTION ET L'EMPIRE

Au premier prêtre intrus installé à Fréjairolles, du vivant de B. Fages, succéda un deuxième intrus, Poncis, nommé par l'évêque Gausserand. Il ne fit qu'un court séjour dans la paroisse. Rappelons qu'après la révolution, le concordat de 1801, passé entre le premier consul et le pape Pie VII, supprima le diocèse d'Albi. L'évêque du Tarn, Gausserand, dut démissionner et se retire à Toulouse. La paroisse fut alors rattachée au diocèse de Montpellier.

Le 18 thermidor an XI (1803), le gouvernement de Bonaparte approuva l'érection de Fréjairolles en succursale, classée cure de dixième ordre – avec un traitement approprié – et dépendante de la justice de paix d'Albi. le premier desservant nommé – non plus recteur ou curé – fut Jean Jacques Gisbert âgé de 60 ans. C'était un ci-devant moine assermenté mais rétracté. Jusqu'en 1819, passèrent deux autres vieux prêtres assermentés rétractés :

- Baptiste Boularan, né en 1751 après Fréjairolles il se retire à Creyssens
- Joseph Boyer, en service à Lautrec avant la révolution.

LA SUCCURSALE DE FREJAIROLLES AU XIX^e SIECLE

Le diocèse d'Albi fut rétabli, sous Louis XVIII, par le nouveau concordat de 1817 et l'ordonnance royale du 31 octobre 1822.

L'abbé Mauriès (1820 – 1867), né à Réalmont le 25 janvier 1794, prêtre en septembre 1818, vicaire à Cordes, nommé à Fréjairolles en 1820. Mauriès était jeune, 26 ans, actif... Il y avait, à Fréjairolles beaucoup à faire : bâtir un presbytère, édifier une nouvelle église.

Le presbytère fut élevé en 1824, en face de la future forge Danis, côté droit de la route allant à Albi, là où plus tard sera bâtie la nouvelle école du village. Mais la grosse affaire était de reconstruire l'église de Fréjairolles, trop petite pour la population et trop longtemps laissé à l'abandon. Il fallait d'abord combler les fossés séparant l'ancienne église du presbytère actuel. Mauriès ne manquait pas d'énergie ni les paroissiens de bonne volonté. C'est le vieux curé qui raconte, en 1865 :

« L'église actuelle de Fréjairolles a été reconstruite en 1837, sur les fondations anciennes mais avec un agrandissement de 8 mètres. Elle a 21 mètres de long, 8 de large, dont 15 pour la nef et 6 pour le sanctuaire. Elle n'a qu'une seule chapelle, celle de la Sainte Vierge (offerte, en 1836, par Mathieu Barrau de Carlès et bâtie à ses frais). Le clocher a deux cloches dont l'une de 1576, l'autre plus récente mais antérieure à 1789 ».

La nouvelle église n'avait pas de voûte. Les murs furent décorés de bonne heure par une peinture claire et festonnée sous le plafond ; il y a encore des traces visibles au-dessus de la voûte actuelle. Il fallait aussi meubler cette église neuve : un confessionnal fait par Guillaume Cuq, charpentier à la Teulière ; des bancs, des chaises ; un autel de marbre de différentes couleurs (l'autel maître-autel) ; les chandeliers de bronze doré ; autant de dépenses qui furent soldées peu après 1851.

Mauriès continue de raconter en 1865 :

« Une balustrade de fer ferme le chœur de l'église ; les fonds manquant nous fûmes obligés de nous contenter pour le présent...

« Le clocher est carré, assez élevé et terminé par un boule couverte de zinc et portant une grande croix de fer.

« Telle est notre église, tournée du nord au sud et dédiée à Sainte Cécile. »

Ce qui veut dire que le chœur est à l'opposé de l'ancien et qu'un escalier dut être construit pour monter à la nouvelle entrée de l'édifice.

Sur ses plans l'architecte avait prévu la construction de quatre chapelles latérales. Seule existait celle de la Sainte Vierge. De simples cloisons provisoires fermaient l'entrée des trois autres à bâtir.

En 1843, un calvaire fut érigé au milieu du village haut. Il y a quelques années, il fut déplacé près de l'escalier de l'église, et en contre bas du jardin du presbytère. Mauriès se sent vieillir, depuis 45 ans qu'il œuvre dans la paroisse, il écrit à son ami de Lomers : « je suis vieux ; je n'ai jamais pensé à me faire photographe. Je me suis mis en tête cette année (1865) de laisser à mon successeur quelques notes d'histoire... » Heureusement pour nous ! Nous les avons puisées dans la documentation de son correspondant.

Sur la fon de ce long et fécond ministère, s'éveillèrent trois vocations religieuses, deux hommes, une femme.

- Louis Davy, charpentier, en religion frère Marie Paulin, entra sur le tard chez les trappistes de Sénanque (Vaucluse) et mourut à Notre Dame de Léréns en avril 1872.

- Charles Monrosiès, né en 1843, devenu frère religieux, qui exerça ses activités à Cayenne.

- Marie Assié, née en 1849, en religion sœur Saint Xavier, vécut chez les religieuses de Notre Dame de Millau, 1871.

L'abbé Mauriès n'assura plus de service paroissial à compter de décembre 1866. Il mourut le 14 mars 1867 et était enterré le 15 à 4 heures du soir. L'abbé Cadars (1867-1874) : Né à Valence le 23 avril 1828 ; nommé à Fréjairolles le 22 mars 1867, à l'âge de 39 ans, de santé délicate, il eut besoin d'un vicaire suppléant de 1872 au 30 juin 1874. Ce jeune vicaire de 26 ans se nommait Henri Francès, né, et mort à Lescure en 1923.

Cadars a fait ce qu'il a pu pour continuer l'œuvre de Mauriès et ce n'est pas si mal. Grâce à la générosité de la famille Maurel, il réussit en 1870 à faire bâtir la deuxième chapelle latérale, contigüe à celle de la Sainte Vierge, la chapelle Saint Pierre. Après la mission paroissiale, 1871, il fait ériger une croix monumentale au sommet de la montagne de Fréjairolles. La plaque commémorative placée sur le socle a disparu. Des travaux récents d'une « écologie » et esthétique douteuse ont été effectués pour l'installation du château d'eau du village à quelques mètres de ce calvaire.

En 1874 Cadars a aussi la joie de commander deux cloches dont un bourdon. Car la cloche achetée au XVIIIe siècle et encore en place en 1865, pour une raison ou une autre, peut-être fêlée, ne fait plus l'affaire. Aussi nous pensons qu'elle fut renvoyée aux fondeurs Cazes frères Pourcel Thiéroc, fournisseurs des deux nouvelles cloches.

La fête du baptême des cloches se déroule sur la place publique du village. La marraine et le parrain de la cloche moyenne furent Vve Barrau et Auguste Vidal, maire de la commune. La marraine du bourdon, Gabrielle Maria Vidal. Les parrains généreux donateurs, furent une douzaine, en tête le maire et son adjoint – Vidal Auguste et Jourdes François

Antoine, Fabry Jean-Pierre, Cuq Benjamin, Monroziès Paul, Monrosiès Jean, Danis François, Cuq Liboire, Ramond Auguste.

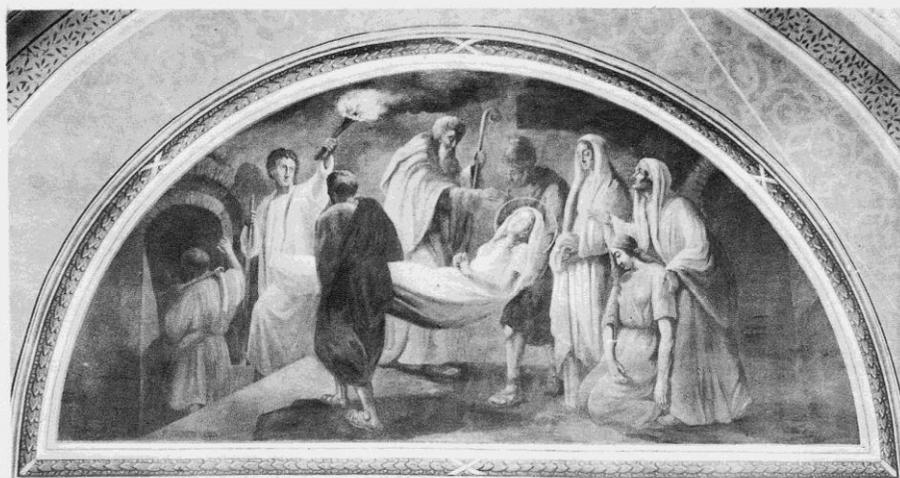
Cadars, démissionnaire le 2 octobre 1874 se retire à Valence et, après une longue vieillesse – pour une petite santé ! – alla mourir à Lourdes en 1913.

L'abbé Flottes (1874-1883) : Né à Arthès le 10 mai 1842, prêtre en 1867, nommé à Fréjairolles le 2 octobre 1874, à l'âge de 32 ans, Pascal François Flottes entreprit tout de suite une œuvre remarquable.

Malheureusement son ministère fut brutalement interrompu en 1883 par une décision de ministre des cultes qui supprimait son traitement de desservant et exigeait de l'archevêché son déplacement. C'était le temps héroïque de la bataille entre l'église de France et l'état républicain pour des livres de morales proposés aux instituteurs, contre parfois l'avis des autorités religieuses diocésaines. Cinquante prêtres dans le diocèse, « naïfs ou courageux » en firent les frais. Seulement 200 prêtres mis à pieds dans le reste de la France. (voir Cléricalisme et anticléricalisme dans le Tarn, par J Faury).

En 1875, le conseil paroissial autorise M. Flottes à faire d'importantes réparations à la sacristie : un parquet en remplacement du carrelage, un plafond en plâtre, un nouveau vestiaire – toujours utilisé – Enfin l'on discute à plusieurs reprises de l'ornementation de l'église.

De quoi s'agit-il ? Vraisemblablement d'une voûte, puis de peintures commandées au décorateur Passebosc ; peintures terminées en 1876 et entièrement payées en 1877, grâce à de nombreux dons de la population. Plusieurs d'entre nous ont connu cette décoration réalisée par Passebosc et remplacée en 1938 par la peinture actuelle à l'huile de maître Gaillard Lala, sous la conduite de l'abbé Aliès (décédé en 1950).



LE CORPS DE S^{te} CÉCILE PORTÉ AUX CATACOMBES

EGLISE de FRÉJAIROLLES (Tarn) - Fresque de Gaillard-Lala



EGLISE de FRÉJAIROLLES (Tarn) - Peintures de Gaillard-Lala

En 1877, avec l'accord de Mgr Ramadié, Flottes propose l'échange de la vieille école du village dressée près du mur du fond de l'église et le presbytère construit aux bords de la grande route d'Albi, puisque le conseil municipal pensait construire là une nouvelle école pour les garçons.

L'échange des terrains eut lieu. Mais l'aménagement des locaux en nouveau presbytère donna bien du souci au conseil paroissial, au conseil municipal et aux architectes.

L'école fut d'abord établie au premier étage du presbytère ancien, datant de 1824 ; deux maîtres s'occupaient des enfants.

Nommé le 20 novembre 1883 à Saint Benoît de Carmaux, avec le regret de ses paroissiens et le cœur gros, Flottes, 41 ans, déménage à la mi-décembre. Cependant il avait eu la joie de fêter, le 19 mai 1883, l'ordination et la première messe de son paroissien Benjamin Cuq, né à la Verdarié en mai 1858 et décédé en 1937. Flottes mourut à Albi en 1922.

L'abbé Benoît (1883 – 1893) : Né à Saint Agnan, dans le Vaurais, le 3 janvier 1852, François, Louis Benoît arriva à Fréjairolles fin décembre 1883 et avec succès compléta l'œuvre de ses grands devanciers du XIXe siècle. En 1886, après de multiples difficultés dont l'expropriation de la maison Rolland gênant les abords de l'église, le nouveau desservant fait construire enfin, les deux dernières chapelles latérales, celles du Sacré Cœur et de Saint Joseph.

A cet effet, avec le courage de ses 51 ans, il avait entrepris une quête à domicile, grossie des dons importants de la famille Ramond (600 Frs), d'Edouard Guiot de Ramasso (150 Frs) et de plusieurs autres. La même année, il commande à Laclau, sculpteur sur bois à Paulin, la chaire à prêcher pour la somme de 1 200 Frs. Avec les revenus du budget paroissial 1888_1889, il demande au même artisan une stalle curiale, faisant pendant à la chaire et un nouveau confessionnal, véritables travaux d'art à préserver.

Avec le budget 1891-1892, il participe à la réparation et à l'exhaussement du clocher, car la flèche est en très mauvais état.

Il ne restait plus qu'à doter l'église d'un chemin de croix ; c'est ce que réalisera Bonnafé, son successeur, après la mission paroissiale de 1895.

Alors que tout le monde paraissait satisfait, l'abbé Benoît part le 26 juillet 1893, au lendemain de la fête de la communion, à laquelle avait participé Nathalie Assié – aujourd'hui veuve Rieunier plus que centenaire.

Pourquoi ce départ ? Nul ne le dira ; car les dieux de l'administration diocésaine ont aussi leurs secrets. Sa nouvelle affectation à Bourgnounac ne datait que du 24 juillet ? Benoît mourait à Cadoul en 1928.

Notes – Paul Bonnafé (décédé en 1923), né à Massals le 29 juin 1840, le remplaça. A 45 ans, il reçut le titre honorifique de chapelain. Recueillait-il ainsi la récompense des travaux de ses prédécesseurs ?

CONCLUSION

Ici prend fin la liste des prêtres concordataire, desservant la succursale de Fréjairolles au XIXe siècle, prêtres de valeur, hommes d'énergie, de bon sens, pleins d'optimisme.



*La place du village de Fréjairolles et la diligence,
début du XX^e siècle.*